



MÉMORANDUM FIV | ELECTIONS 2014

Les prochaines législatures européenne, fédérale et régionales auront un impact crucial sur l'avenir du secteur verrier belge. La Fédération de l'Industrie du Verre rappelle quelques points d'attention fondamentaux qui devraient être inclus dans les futurs accords politiques, les programmes des partis et la campagne électorale.

L'Europe a plus que jamais besoin de son économie réelle pour soutenir la reprise économique en cours. Par conséquent, les actions de l'Union européenne devront viser à inverser la tendance actuelle à la baisse, et à promouvoir sa réindustrialisation. La Commission européenne s'est ainsi fixé l'objectif suivant : la part de l'industrie dans le PIB des vingt-huit devra se situer autour de 20% d'ici à 2020, contre environ 16 % actuellement.

RESTAURER LA COMPETITIVITE DE NOS ENTREPRISES EN DIMINUANT LE COUT SALARIAL

En novembre 2012, le gouvernement fédéral a décidé de geler les salaires pour deux ans et de se fixer un objectif de suppression du handicap salarial belge pour 2018. C'était une décision indispensable pour maintenir tout ce que peut notre industrie confrontée à la concurrence mondiale, Chine y comprise.

D'après un groupe d'experts composé de représentants du Conseil Central de l'Economie (CCE), du Bureau du plan, de la Banque nationale et du SPF Economie, un travailleur belge coûte en moyenne 5,6 € de plus que dans les pays voisins, ce qui revient à un handicap salarial de 16,5 %. Par rapport à l'Allemagne, notre handicap salarial atteint même 23 %.

Action

Le gouvernement fédéral prochain devra absolument œuvrer dans ce sens au risque sinon de voir diminuer encore plus notre industrie verrière et de perdre les 7.700 emplois directs qu'elle représente encore, sans compter les emplois indirects y liés.

ASSURER UN PRIX DE L'ENERGIE CORRECT POUR RESTER COMPETITIF !

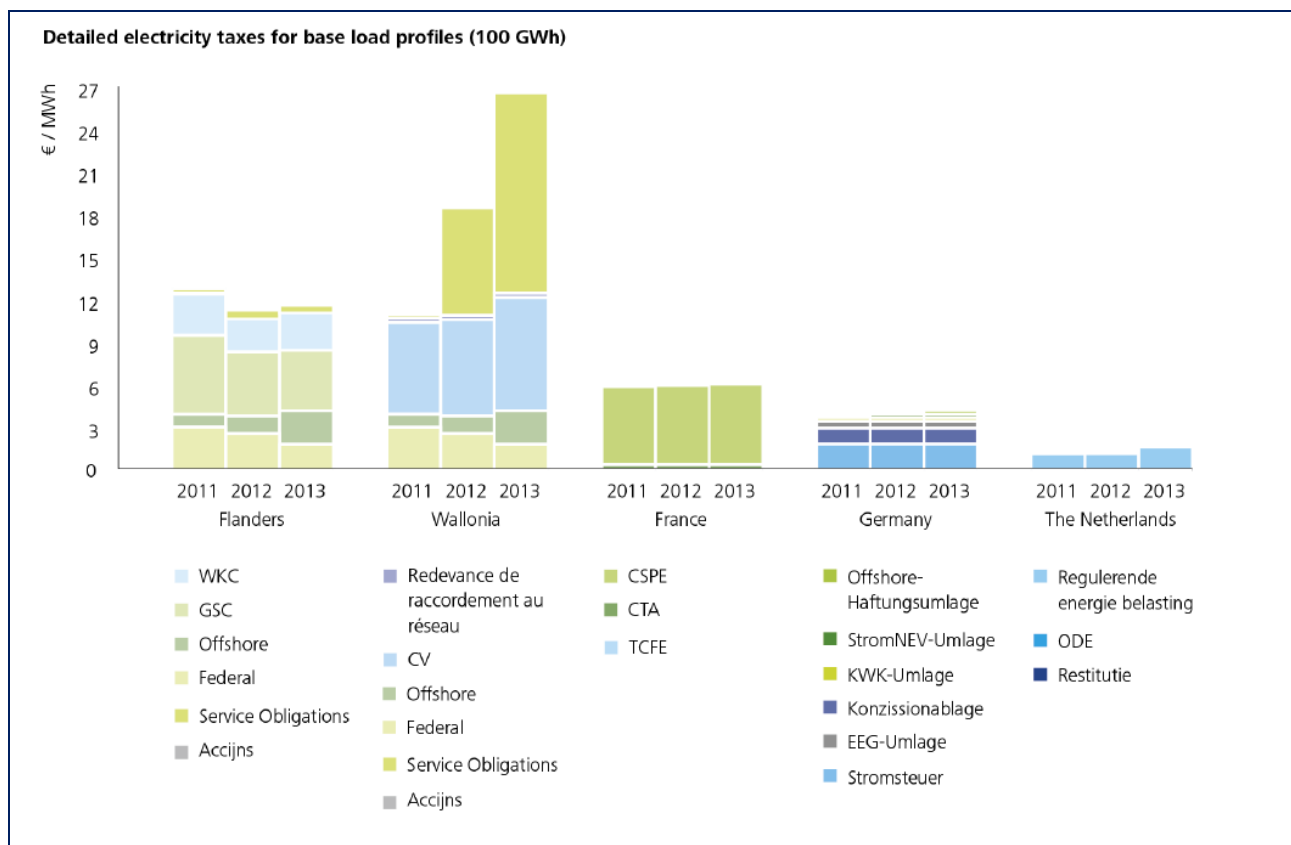
Le secteur verrier est considéré comme intensif en énergie selon la définition de la directive européenne. Dans notre secteur, les coûts énergétiques peuvent représenter jusqu'à 30% du prix de revient du produit. Cette caractéristique s'explique essentiellement par le fait que de l'énergie thermique est nécessaire pour la fusion du verre à température élevée (~ 1.500°C).

Le graphique ci-après, issu de l'étude Deloitte commanditée par Febeliec, démontre que les différentes autorités sont en grande partie co-responsables du handicap concurrentiel causé par les coûts élevés d'électricité dans notre pays.

Action

L'impact négatif des autorités sur le prix de l'électricité doit être réduit rapidement et drastiquement : les dépenses publiques doivent être financées de façon transparente, de préférence par des moyens généraux, et non par des redevances ou surcharges sur la consommation d'électricité. L'aide aux énergies renouvelables doit tenir compte du coût de chaque technologie, doit être limitée à la surcharge réelle par rapport au prix du marché et doit être supprimée progressivement, tant dans le temps que dans le volume global. Pour l'industrie, des mesures doivent être prises pour préserver sa position concurrentielle internationale.

Concrètement, nous demandons une reconduction de la dégressivité de la redevance offshore pour les années futures et par après, un plafond au coût de l'électricité verte et de la cogénération dans les Régions à un niveau qui ne met pas à mal la position concurrentielle de l'industrie belge.



L'EFFICACITE ENERGETIQUE DU PARC IMMOBILIER : UNE REELLE PRIORITE

La publication du 5^e rapport du GIEC confirme que le réchauffement climatique est une réalité scientifique qui menace notre futur. L'isolation massive et rapide du parc immobilier – privé et public – est une nécessité : 21% des émissions de gaz à effet de serre belges sont dues aux bâtiments.

Les primes régionales et réductions fiscales ont dopé l'amélioration du bâti ces dernières années. Plus d'un million de m² de vitrages isolants sont installés annuellement grâce à ces mesures de soutien, soit un quart de la production belge ! Les enquêtes montrent que sans elles, la majorité des investissements n'auraient pas eu lieu. Le système fonctionne et est essentiel pour lutter contre la précarité énergétique des ménages, particulièrement pour les revenus les plus faibles.

Action

Des programmes ambitieux de soutien financier sont indispensables et doivent être maintenus et amplifiés malgré le contexte budgétaire difficile.

L'implémentation des directives et objectifs européens, en particulier la rénovation annuelle d'au moins 3% du parc de bâtiments publics (au lieu de $\pm 1,7$ % actuellement), résulte avant tout d'une vision politique.

La rénovation et l'isolation du parc immobilier doivent être une réelle priorité politique via un programme structurel et à long terme de primes et d'incitants fiscaux.

DES MESURES SIMPLES POUR AMELIORER LA QUALITE DE VIE : L'EXEMPLE DE LA LUMIERE NATURELLE

Le verre est nécessaire à une architecture de qualité : confort visuel, acoustique, thermique, qualité de l'air intérieur, énergie solaire, noblesse du matériau, créativité... Le verre est nécessaire à un mode vie sain : matériau d'emballage sûr pour la santé et préféré des consommateurs, réutilisable, recyclable, sans suremballage... Le verre est nécessaire à l'innovation : hautes technologies, médecine, recherche, génie électrique, matériaux composites...

Action

Des mesures simples et efficaces peuvent être prises pour, simultanément, soutenir le secteur verrier et améliorer notre qualité de vie. Un exemple relatif à la lumière naturelle (860.000 Belges, soit 7,8% de la population, trouvent leur logement trop sombre) et à la diminution des coûts d'éclairage artificiel? Adapter les critères urbanistiques aux recommandations des scientifiques en imposant un éclairage naturel minimum pour chaque pièce : 15 à 20% de vitrages extérieurs par rapport à la superficie plancher pour l'orientation sud et 12 à 20% pour le nord, l'est et l'ouest.

MAINTENIR LES POSSIBILITES DE FORMATION SECTORIELLE AU NIVEAU DES REGIONS

La matière du congé-éducation payé est transférée aux Régions à la suite de la 6^e réforme institutionnelle.

Nous avons une tradition d'une quinzaine d'années au niveau des partenaires sociaux de reconnaître les formations sectorielles pour l'intervention du congé-éducation payé.

Action

Nous plaidons auprès des différentes Régions pour que l'enveloppe attribuée aux formations dites sectorielles soit maintenue ou même augmentée afin de favoriser davantage encore la formation continue de nos travailleurs.

Constituée en 1947, la Fédération de l'Industrie du Verre (FIV) regroupe les entreprises belges qui ont, à l'échelle industrielle, une activité de production et/ou de transformation du verre, que ce soit le verre plat (bâtiment et automobile), le verre creux (bouteille, gobeletterie, flaconnage) ou les verres spéciaux (fibre de verre, verre cellulaire, laine de verre, solaire...).

L'industrie verrière belge compte une dizaine d'entreprises de production et près d'une trentaine d'entreprises transformatrices, pour près de 7.700 emplois directs et une production annuelle d'un million de tonnes de verre. Le secteur est très actif, localement et sur le plan du commerce extérieur: la Belgique est le premier producteur européen de verre plat en termes d'exportation et le second en tonnage.